

Avis de constitution

SOCIETE « ETUDES ET REALISATIONS DU BATI » en abrégé « ERBÂTI »

Siège Abidjan, Cocody, Angré SICOGLI, Lot 660, Ilot  
80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETUDES ET REALISATIONS DU  
BATI » en abrégé « ERBÂTI »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tout pays mais principalement sur le territoire de la République de CÔTE D'IVOIRE: Etudes structure béton armé bâtiment, etc ; Construction du gros œuvre; Participation à la réalisation de la structure d'immeubles divers; Expertises sinistres; La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci; Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré SICOGLI, Lot 660, Ilot  
80

Dirigeant(s) M NEBOUT ELLOH JEAN DE DIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01414 du 18/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17513/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

